



FORMATION EN PRÉSENTIEL PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL - FORMATION INITIALE

Dernière mise à jour le 04/02/2023.

OBJECTIF

La formation PRAP doit permettre de développer, avec tous les partenaires du Réseau Prévention, l'autonomie de l'établissement en matière de prévention des risques liés à l'activité physique.

Le déploiement de la formation-action d'acteur PRAP est l'expression concrète et reconnue des bonnes pratiques de prévention, déployées jusqu'au poste de travail et aux personnes.

Elle vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et médico-social
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

PUBLIC CONCERNÉ

Personne issue du secteur sanitaire et médico-social

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sur demande auprès de Yolaine LE BAYON : contact@ifcoss.fr ou contacter le centre au 02 46 85 02 98 afin de recevoir la fiche d'inscription Délais d'inscription conseillé : 15 jours avant le démarrage de la session.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel

Tarif	225 € HT par participant
Réf.	FS030203-000
Contact	0246850298 contact@ifcoss.fr www.ifcoss.fr

PRÉ-REQUIS

- Dirigeant employeur ayant suivi la journée d'information/formation PRAP
- Aucun prérequis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Site adapté et accessible aux personnes en situation de handicap
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap - Référents handicap sur le site Coordonnées : Leslie DUMONTET - 02 46 85 02 64 - contact@ifcoss.fr

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés interactifs, discussions-débat, démonstrations par le formateur, études de cas, application terrain, mises en situation...



TAUX D'OBTENTION

100%

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

ÉQUIVALENCES

Pas d'équivalence

PASSERELLES

Non

SUITES DE PARCOURS

Formateur PRAP



Niveau

niveau V



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

28 heures / 4 jour(s)



PROGRAMME

La formation est dispensée par [SOFIS](#), organisme de formation habilité par l'INRS

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Les enjeux de la formation-action PRAP

- Contexte national
- Contexte de l'établissement
- Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques

Se situer dans le dispositif PRAP

- La démarche de prévention dans l'établissement
- Les différents acteurs de la prévention
- Le rôle de l'acteur PRAP

La place de l'activité physique dans l'activité de travail

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage, de risque et le mécanisme d'apparition du dommage
- Accident de travail et maladie professionnelle
- L'homme en situation de travail
- Notion de charge de travail

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

- Les TMS des membres supérieurs et inférieurs
- Les atteintes au niveau du dos

Les facteurs de risques et de sollicitation

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- La fatigue visuelle

L'observation et l'analyse d'une situation de travail

- Les différents éléments d'une situation de travail
- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique
- L'utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse PRAP 2s (document INRS)

Les fondamentaux de la démarche ALM

Amélioration des conditions de travail et principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- La recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail



Les aides techniques à la manutention

- Les Équipements de Protection Individuelle
- Les outils de préhension

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- La portée et les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes et/ou le travail en situation statique
- Le travail en équipe

L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

- L'évaluation des risques de la situation d'accompagnement
- L'évaluation des capacités avant et pendant l'accompagnement
- L'environnement de l'accompagnement
- Les déficiences sensorielles
- La communication
- Les modalités d'assistances

Les déplacements naturels

- Schéma de déplacement
- Le séquençage en étape
- Les mouvements élémentaires

Les fonctionnalités et les caractéristiques aides techniques

- Le choix de l'aide technique

PARTIE PRATIQUE | 60%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration

Observation et analyse de situations de travail

- Observation de situations réelles de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Repérage et caractérisation des risques encourus liés à l'activité physique et les causes à l'origine des risques identifiés
- Utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse PRAP-2s et du guide d'utilisation pour la formation d'acteur (documents de l'INRS)
- Repérage et caractérisation des risques encourus pour la personne aidée et l'accompagnant

Participation à la maîtrise du risque

- Propositions de pistes d'améliorations, celles à intégrer dans leurs pratiques professionnelles et celles à transmettre
- Prise en compte des Principes Généraux de Prévention

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

- Application des principes de sécurité et d'économie d'effort en fonction des activités
- Les étapes nécessaires aux déplacements naturels et les mouvements élémentaires
- La guidance verbale, l'accompagnement de la personne aidée sans portage délétère

Mise en œuvre des aides techniques en fonction des capacités de la personne aidée

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

IFCOSS - N° SIRET 78871516700029 - RCS LORIENT - Code APE 85.59A - Parc d'Activité du Suroît - 7 Rue Tog Ru 56550 BELZ FRANCE - Tél. : 0246850298 - contact@ifcoss.fr - www.ifcoss.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560965856 auprès du/de la DREETS BRETAGNE.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



LES PLUS

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité. Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

INTERVENANT(S)

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS

ÉVALUATION

Évaluation formative et évaluation
certificative PRAP2s/ALM selon le document
INRS

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur PRAP 2S de l'INRS -
Attestation de fin de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Médico-Social - MAC